

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé

Bulletin des travaux

Mardi 22 novembre 2022

La commission s'est réunie à 14h08 sous la présidence de M. David Weytsman, président.

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – Deuxième ajustement**
doc. 99 (2022-2023) n° 2

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023
doc. 100 (2022-2023) n° 2

Décisions

- La commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret contenant, d'une part, le deuxième ajustement du budget général des dépenses 2022 et, d'autre part, le budget général des dépenses 2023 de la Commission communautaire française, pour les compétences relevant de la commission.
- A l'unanimité des 10 membres présents, Mme Leila Agic et M. Ahmed Mouhssin ont été désignés en qualité de co-rapporteurs.
- La commission a entendu un exposé conjoint de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé et de la Famille, et de M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale, de la Santé et des BAPA.
- La commission a procédé à une discussion générale conjointe.
- La commission a procédé à une discussion et à un examen conjoints des tableaux *partim* pour ce qui concerne les compétences propres de la ministre-présidente Barbara Trachte et du ministre Alain Maron au sein de la commission.

- La commission a émis un avis favorable à la commission compétente pour le Budget en ce qui concerne les missions et allocations budgétaires relatives aux compétences propres des ministres Barbara Trachte et Alain Maron au sein de la commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé pour les projets de décret contenant, d'une part, le deuxième ajustement du budget général des dépenses de l'année 2022 et, d'autre part, le budget général des dépenses de l'année 2023 et en propose, dès lors, l'adoption par 8 voix pour et 3 voix contre.
- Il a été fait confiance au président et aux co-rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

2. Divers

p.m.

Prochaine réunion : mardi 13 décembre 2022 à 14h00, sur convocation.

Membres présents : Mme Leila Agic, Mme Latifa Aït-Baala, Mme Nicole Nketo Bomele, M. Ibrahim Donmez, M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Fadila Laanan, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar, M. Hicham Talhi (supplée Mme Zoé Genot), M. Michael Vossaert, et M. David Weytsman (président).

Membre absente : Mme Stéphanie Koplowicz (excusée).

Etaient également présents à la réunion : Mme Gladys Kazadi, Mme Marie Lecocq et M. Christophe Magdalijs (députés), ainsi que Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) et M. Alain Maron (ministre).